

MOSLES.

Mosles, *Moles*.

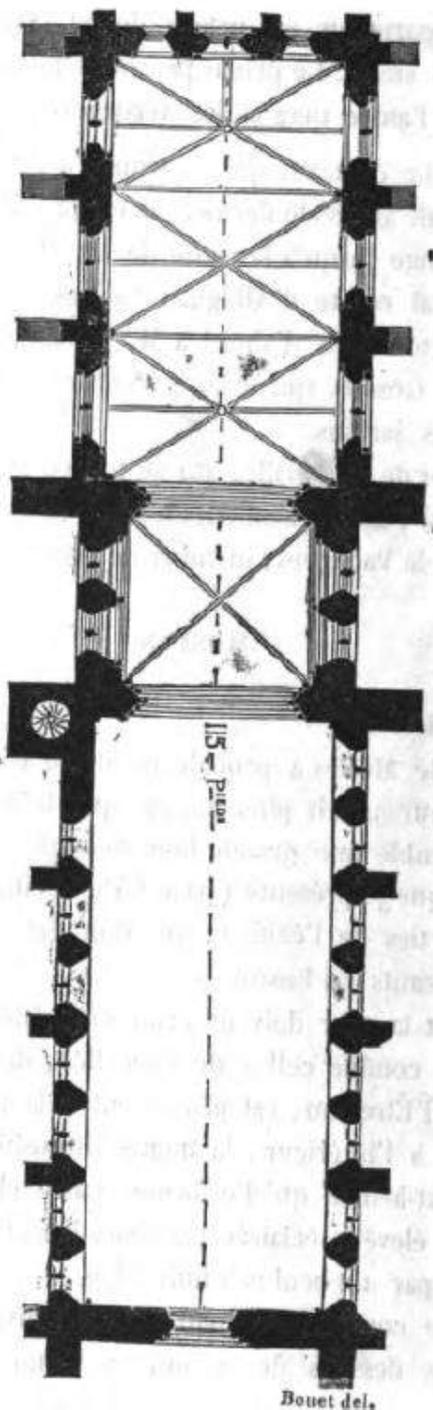
L'église de Mosles a probablement été construite en deux fois ; le chœur paraît plus ancien que la nef, mais il y a dans l'ensemble une grande homogénéité

Le plan que je présente (page 646) facilitera l'analyse des diverses parties de l'édifice, qui doit être rangé parmi les plus intéressants du Bessin.

La nef et la tour doivent avoir été bâties simultanément.

La tour, comme celles de Vaucelles, de Cussy, de Barbeville et d'Étreham, est placée entre la nef et le chœur ; elle offre, à l'intérieur, la même disposition que ces dernières, c'est-à-dire qu'elle forme, entre chœur et nef, une travée plus élevée, éclairée par deux lancettes géminées, et, plus haut, par un oculus à huit lobes.

La nef se compose de quatre travées divisées par des contreforts ; le dessous de la tour en forme une cinquième.

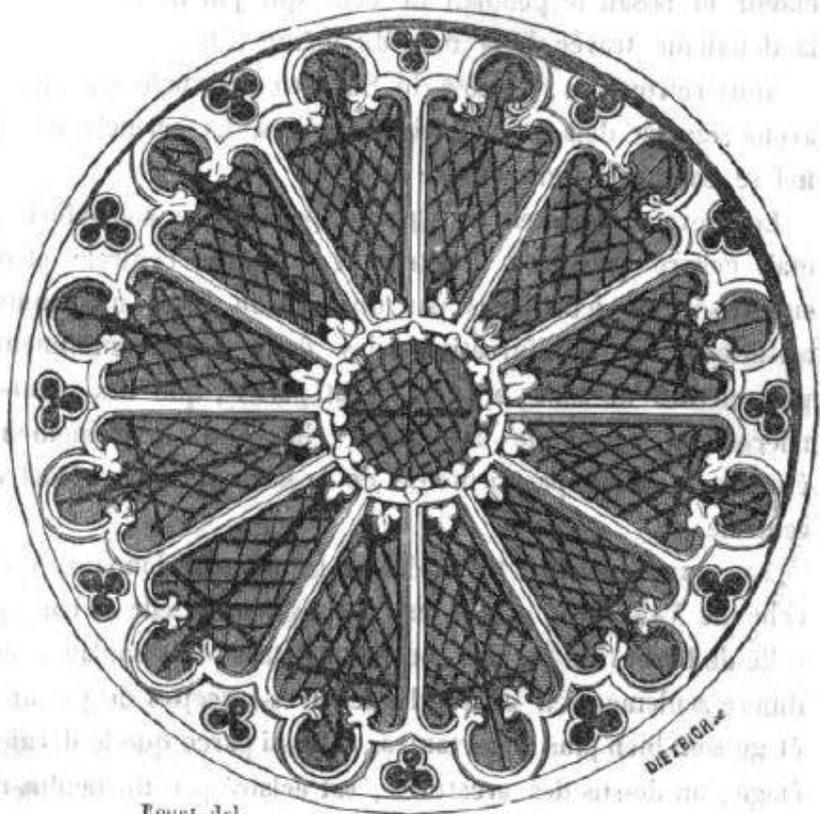


PLAN DE L'ÉGLISE DE MOSLES.

Chacune de ces travées est éclairée par deux lancettes très-élancées, sans colonnes, subdivisées en deux baies par un meneau bifurqué au sommet. Ces fenêtres ressemblent beaucoup à celles de plusieurs monuments anglais de la fin du XIII^e. siècle : je les crois du commencement du XIV^e. siècle.

La porte occidentale présente une ogive garnie de tores portés de chaque côté sur deux colonnes. Le tympan est trilobé ; le lobe central encadre un fleuron bien fouillé, et les triangles qui existent entre le lobe supérieur et les deux autres est garni de fleurons dont la forme se modèle sur le vide que l'on voulait remplir.

Une rose à douze compartiments surmonte le portail.



La nef s'accédait encore par une porte latérale ouverte

du côté du Sud, au milieu de la deuxième travée : moins importante que la porte occidentale, elle avait aussi son tympan orné d'un fleuron.

Le chœur se compose de trois travées ; les voûtes ogivales sont garnies d'arcatures, mais elles offrent une particularité qui mérite d'être notée : c'est qu'indépendamment des tores qui se croisent, il en existe un autre se dirigeant du Nord au Sud, au sommet des arcs de chaque travée. Cette disposition, assez fréquente en Anjou et en Poitou, dans le style ogival du XIII^e. siècle, s'observe aussi en Angleterre ; mais elle n'est pas ordinaire en Normandie.

Une porte s'ouvrait, au Sud, dans la première travée du chœur et faisait le pendant de celle que j'ai indiquée dans la deuxième travée de la nef, du même côté.

Nous retrouvons, du côté du Sud, une corniche que nous avons signalée déjà dans plusieurs églises. La corniche de la nef se compose d'une espèce de tore.

Le chevet, divisé en trois parties-par quatre contreforts, était éclairé par trois fenêtres. La fenêtre centrale était subdivisée en deux baies par un meneau, avec un oculus au-dessus de la bifurcation ; les deux autres infiniment plus petites ne sont, à proprement parler, que des meurtrières en forme de lancettes ; elles sont extrêmement étroites et n'ont pas la moitié de la hauteur de la fenêtre centrale.

La tour, qui offre à l'extérieur la même ordonnance que celle de Vaucelles, et qui est garnie comme elle et comme celle de Barbeville par des contreforts étagés très-saillants, en diffère seulement en ce que les fenêtres-lancettes du premier étage sont bien plus importantes, et aussi parce que le dernier étage, au-dessus des arcatures, est éclairé par un oculus et non par une ouverture en ogive ; le toit, en bâtière, est d'ailleurs en charpente, à Mosles, au lieu d'être en pierre,

comme dans les deux églises précédentes, la partie supérieure de cette tour doit aussi être d'une époque plus récente que le reste.

En résumé, après avoir examiné le galbe des tores et celui des chapiteaux des colonnes, nous pensons que le chœur est du XIII^e. siècle, et que la tour et la nef appartiennent à la première moitié du XIV^e.

L'église de Mosles est sous l'invocation de saint Eustache. L'abbaye de Cerisy nommait à la cure et percevait les 2/3 de la dîme; l'autre tiers appartenait au curé. Ils devaient fournir 240 boisseaux d'orge à l'abbaye de St.-Sever.

L'église d'Argouges-sous-Moles, qui n'existe plus, était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Le seigneur d'Argouges nommait à la cure et l'abbaye de Cerisy recevait les dîmes.